CAISSE D'EPARGNE Normandie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse d'Epargne Normandie déploie un dispositif d'urgence et de proximité pour ses clients victimes de dégradations lors des récentes manifestations

Le 20 octobre 2026

Face aux dégradations survenues lors des récentes manifestations, la Caisse d'Epargne Normandie se mobilise pour répondre à l'urgence et accompagner les clients sinistrés, notamment les commerçants, artisans, entrepreneurs et collectivités. Un ensemble de mesures est déployé en matière d'assurance, de financement et de solutions de paiement, avec un accompagnement adapté à chaque situation.

Les conseillers Caisse d'Epargne Normandie, avec BPCE Assurances, sont pleinement mobilisés au sein de leur territoire. Le dispositif prévoit des démarches d'assurance simplifiées ainsi que des solutions de financement et de paiement.

Des démarches d'assurance simplifiées pour les clients professionnels assurés par BPCE Assurances ayant subi des dommages

- **Prolongation du délai de déclaration de sinistre** jusqu'à 30 jours calendaires ; Nos clients professionnels peuvent effectuer leur déclaration, par simple appel au : 09 69 36 28 37 Service gratuit + prix appel
- **Accélération du processus d'indemnisation** en étroite coordination avec les cabinets d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible ;
- **Facilitation du versement d'acomptes** pour faire face aux situations les plus difficiles ;
- **Protection des locaux :**
 - **Sécurisation des locaux endommagés**
 - **Et si nécessaire, prise en charge des frais de gardiennage** jusqu'à 72 heures.
- **Mise en œuvre d'une assistance psychologique.**

Un dispositif individualisé pour les clients professionnels et commerçants ayant subi un dommage lors des événements

- **Mise en place d'un prêt express « reprise d'activité »*** au taux de 2,5 % jusqu'à 30 000 € sur 3 à 5 ans sans frais de dossier ;
- **Mise en place d'un crédit-bail express*** d'un montant allant jusqu'à 30 000 € bénéficiant d'un loyer privilégié sans marge pour le crédit bailleur et sans frais de dossier ;
- **Report des échéances de crédit ou des loyers de crédit-bail**, étudié en fonction de la situation de chaque client ;
- **Remplacement en urgence des TPE (terminaux de paiement) détruits** et **suspension personnalisée des abonnements monétiques**.

Les conditions de cet accompagnement seront fixées au cas par cas, en fonction des besoins de chaque client sinistré

GROUPE BPCE

Thierry Lagnon, président du directoire de la Caisse d'Epargne Normandie : *« Je tiens à assurer nos clients, commerçants, artisans, entrepreneurs, collectivités, qui ont subi des dégradations dans leur outil de travail, de l'engagement de la Caisse d'Epargne Normandie à les accompagner dans cette période difficile. Les conseillers sur les secteurs impactés par ces violences vont contacter leurs clients afin de les assurer de notre soutien le cas échéant. Cette prise de contact va aussi permettre d'évaluer leur nombre et l'ampleur de leurs besoins. Notre entreprise s'est dans le même temps mobilisée pour mettre en place des mesures exceptionnelles leur permettant de poursuivre leur activité essentielle au dynamisme local. Banque de proximité, nous sommes plus que jamais à leurs côtés pour répondre à leurs demandes dans les meilleurs délais. Être utile au territoire, c'est aussi savoir s'adapter pour continuer à jouer pleinement notre rôle de soutien à un moment où ces acteurs économiques en ont le plus besoin ».*

À propos de la Caisse d'Epargne Normandie*

La Caisse d'Epargne Normandie compte 189 agences et 7 centres d'affaires, 1623 collaborateurs, un million de clients dont 224 165 sociétaires.
Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l'économie sociale, immobilier, logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances…
Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d'Epargne Normandie gère un encours total de 43 milliards d'euros.
Forte de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu'elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie. Elle investit également dans le capital des entreprises normandes pour répondre à leurs différents besoins de développement (croissance, transmission...).
La Caisse d'Epargne Normandie, mécène normand de l'économie sociale et solidaire et du secteur associatif, est une banque engagée sur son territoire dans l'éducation financière via l'association Finances et Pédagogie et dans le mécénat solidaire au travers notamment du Fonds Caisse d'Epargne Normandie pour l'initiative solidaire créé en 2012. Depuis 2009, 1077 projets ont été soutenus à fin 2025 pour 11 340 729 € d'euros de dons versés à des associations normandes. Elle est également historiquement engagée dans le microcrédit et a créé un dispositif d'accompagnement dédié : Parcours Confiance Normandie.

* Chiffres au 31/12/2025

Contact presse :
Stéphanie BLAISE : 06 71 38 85 13 – stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr
Véronique PACAUD : 06 32 13 53 31 – veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr

Accès au site web de la Caisse d'Epargne Normandie

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Normandie - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 520 000 000 Euros - Siège social : 151 rue d'Uelzen - 76230 Bois-Guillaume - 384 353 413 R.C.S. Rouen - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 919 Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME.